



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 18 mars 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240318/25

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS (entrée en séance à 19h19),
Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS,
Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Agnès MUAMBA
KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Ludivine PAPLEUX, Echevine ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Laurent LAUVAUX, Martine GAEREMYNCK, Pierre-
Yves HUBAUT, Conseillers communaux.

Objet n°25 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative à la mobilité quartier rues Neuve, d'Ecaussinnes, d'Italie et du Onze Novembre

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative à la mobilité quartier rues Neuve, d'Ecaussinnes, d'Italie et du Onze Novembre.

Le projet PIWACY, pour rappel, projet cyclable, prévoit un aménagement important au niveau de la rue Neuve et son prolongement rue du Onze Novembre...

La conséquence sera la mise à sens unique de la rue Neuve. Si c'est une très bonne chose pour répondre à la cohabitation auto – vélo, garantir du stationnement et répondre à la problématique de la vitesse dans cette rue, les riverains de toutes les rues adjacentes ou dans le secteur s'inquiètent des conséquences de cette mise à sens unique sur la mobilité globale de la zone.

En effet, le choix du sens unique peut exercer une influence importante avec un report de l'autre sens du trafic sur d'autres voiries, parfois, non adaptées.

Le groupe Ensemble appuie dès lors la demande de l'ensemble des riverains de la zone concernée d'avoir un plan de mobilité CONCRET qui prend en compte tout le secteur et ne se concentre pas seulement sur l'unique rue Neuve.

En ce sens, j'ai toujours défendu le point de vue de Madame la conseillère Martine David

lorsqu'elle était échevine de la mobilité qui disait qu'il fallait avoir une vue d'ensemble et ne pas se limiter à une seule voirie.

Est-il prévu un plan de mobilité global pour cette zone avant décision du sens de circulation de la rue Neuve ?

Si non, prévoyez-vous de répondre à la demande des citoyens de sa mise en place ?

De manière plus générale, la dernière étude globale et concrète date de plus de 10 ans... est-il envisagé une mise à jour qui prendrait en compte les projets qui touchent la mobilité ?

Pour les riverains du quartier concerné, merci.

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question.

Pour le service Mobilité, les études des sens de circulations dans le quartier Neuve/ Ecaussinnes/ France, sont réalisées depuis 2015. Les travaux réalisés à la rue d'Ecaussinnes et ensuite à la rue d'Italie et de Serbie le nécessitant.

Ces sens sont aussi intimement liés aux circulations et aménagements du TEC : Arrêts dans un seul sens aménagés place de la victoire et rue d'Ecaussinnes.

A ce jour les projets PIWACY, PIC et Pimacy le justifient encore.

Nous travaillons dans l'objectif défini au PCM : le transfert de la circulation de transit, hors centre-ville.

Les mesures sont cependant progressives au fur et à mesure des budgets travaux, comme ceux du Pic-Pimacy ou opportunités de charges d'urbanismes comme Evelyne Axel (V3).

Les avis des TEC et de la Zone de Police ou de la tutelle SPW corroborent l'avis du service et la logique mise en place dans les avancées des différents projets.

La mise en sens unique de voirie nécessite une adaptation importante surtout pour les riverains.

Il en découle logiquement une problématique de prise de vitesse qui est rééquilibrée grâce à des aménagements. Le Pic-Pimacy et Piwacy y pourvoient.

Une réunion avec les riverains sera organisée par le service étude dans le cadre du dossier Pic-Pimacy avec le plan global de la zone.

L'objectif principal, dans le PCM, nous le rappelons, est de compliquer, si ce n'est éradiquer le trafic de transit. La voirie Evelyne Axelle et le chevauchoir de Binche réaménagés nous y aideront.

La quantité de véhicules sera revue à la baisse dans tout le centre-ville.

Le Plan Cyclable reprend ces données prioritaires et la mise en zone 30 du centre-ville complètera l'ensemble pour un centre-ville apaisé.

S'il est intéressant de reformuler des analyses actualisées du PCM en termes de quantité de trafic et de pression sur les différents carrefours et barreaux, il n'y a pas de changement fondamental à attendre sur la conception d'une motivation de mobilité.

La pression est toujours importante mais la tendance commence à s'orienter vers de la multimodalité. Notre PCM reprend un chapitre complet à ce propos et nos projets cyclables orientent déjà fortement la place aux modes doux.

Le travail du service mobilité reste intimement lié à ces objectifs du PCM actuel, une fois les fiches du PCM réalisées en centre-ville, il sera intéressant de le réactualiser mais seulement quand tous les maillons seront présents (dont la maille importante qu'est Evelyne Axel).

Monsieur le Conseiller Yves Guévar réplique

Ici le PCM 2015 est présent sur le site de la ville ? Piwacy va apporter la mobilité cyclable qui n'était pas présente et envisagée dans le PCM 2015. Donc il faut absolument revoir.